



Maintien salaire suite à arrêt maladie

Par **kevkev**, le **26/03/2015** à **13:25**

Bonjour à tous !

Alors voilà j'aurais une petite question.

En fait j'étais en arrêt maladie début février durant 4 jours. La sécu m'a versé l'indemnité journalière comme prévu pour un jour, par contre habitant en Alsace, le patron aurait dû me maintenir mon salaire pour les 3 premiers. Ça n'a pas été fait.. J'ai parlé avec quelqu'un qui m'a dit que il faut faire un courrier en cas de maladie pour bien demander le maintien du salaire. Pensez-vous qu'il soit trop tard depuis début février? J'aimerais pas leur lâcher le moindre euro...

Merci d'avance !

Kev

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **15:29**

Bonjour,

L'arrêt maladie ne remontant qu'à février 2015, le délai de prescription est très loin d'être atteint et vous pourriez donc réclamer le complément de salaire s'il le faut par lettre recommandée avec AR...